

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### **POULINA GROUP HOLDING S.A**

**Siège Social:** GP1 KM 12, Ezzahra- BEN AROUS

Suite à la décision du Conseil d'Administration réuni le 24/04/2024, les actionnaires de la Société **POULINA GROUP HOLDING, S.A** sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle aura lieu **le mercredi 12/06/2024 à 10H30** au siège social de la Société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen des états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING au 31/12/2023.
- 2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société POULINA GROUP HOLDING au titre de l'exercice 2023.
- 3) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels, de la société POULINA GROUP HOLDING, au 31/12/2023.
- 4) Examen des états financiers consolidés du groupe POULINA au 31/12/2023.
- 5) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du groupe POULINA ainsi que du reporting ESG, au titre de l'exercice 2023.
- 6) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du groupe POULINA, au 31/12/2023.
- 7) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- 8) Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2023.
- 9) Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, du groupe POULINA, relatifs à l'exercice 2023.
- 10) Affectation du résultat de la société PGH au titre de l'exercice 2023 et distribution des dividendes.
- 11) Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2023.
- 12) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2023.
- 13) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 14) Franchissement de seuil.
- 15) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle seront tenus à la disposition des actionnaires, durant le délai légal, au siège social de la société.

## **PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

### **POULINA GROUP HOLDING S.A**

**Siège Social:** GP1 KM 12, Ezzahra- BEN AROUS

La société Poulina Group Holding publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 Juin 2024.

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 12 juin 2024 à 10h30, au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, sis au GP1 KM 12- Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n°... du ..... 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023, et entendu la lecture du rapport de gestion de la société POULINA GROUP HOLDING et du rapport général des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve lesdits états financiers individuels de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion et toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers consolidés du groupe POULINA arrêtés au 31 décembre 2023, et entendu la lecture du rapport de gestion dudit groupe et du rapport des commissaires aux comptes y afférents, ainsi que du reporting ESG, sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; approuve lesdits états financiers consolidés de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion & reporting ESG, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes constatant que la société POULINA GROUP HOLDING a réalisé les opérations visées à l'article 200 et suivants, et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

#### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2023, de la société POULINA GROUP HOLDING, qui s'élève à la somme de 70 962 544,606 DT, comme suit :

<i><b>RUBRIQUES</b></i>	<i><b>MONTANTS EN DT</b></i>
Résultat de l'exercice 2023	70 962 544,606
Résultat reporté	553,898
<b>Total des résultats distribuables</b>	<b>70 963 098,504</b>
Dividendes	<b>(64 801 296,000)</b>
Dividendes soumis à la retenue à la source	(64 801 296,000)
Réserves Statutaires	(6 161 000,000)
<b>Report à nouveau</b>	<b>802,504</b>

Le dividende est fixé à 0,360 DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du ...  
 Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

### **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration un montant global brut de deux cent soixante-dix mille (270 000) Dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2023. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

### **SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Comité Permanent d'Audit un montant global brut de soixante-dix mille (70 000) Dinars en rémunération de l'exercice 2023. Ce montant sera réparti à raison de vingt-cinq mille (25 000) Dinars pour le Président du Comité et quinze mille (15 000) Dinars pour chacun des autres membres du Comité. Lesdits montants sont soumis à la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

### **HUITIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

### **NEUVIÈME RÉOLUTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

### **DIXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....